



Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin



LE PROJET « MAISONS DE L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT DURABLE »

FILIERE « BATIMENT ET ENR »

Les bâtiments existants

Ils sont très hétérogènes. Ils émettent dans leur ensemble 25% des émissions françaises de gaz à effet de serre, juste derrière les transports, et représentent 43% de notre consommation d'énergie.

Le Plan Bâtiment Grenelle a pour mission de piloter la mise en œuvre et le déploiement des mesures du programme de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.

Nous savons techniquement comment construire un bâtiment très faiblement émetteur, et rénover les anciens de telle sorte à les amener à une consommation inférieure à 50 kWh/m²/an pour le chauffage. Mais il faut encore que le public soit informé, aidé et orienté ; et que les professionnels soient eux mêmes sensibilisés,

1 - LE CONTEXTE NATIONAL

En lien avec le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, l'ADEME & Alliance Villes Emploi se sont rapprochés en raison des impacts sur l'emploi des orientations et mesures des Grenelles de l'environnement. Le Grenelle de l'environnement est un puissant levier de transformation pour l'activité et les métiers, tant dans sa dimension sociale qu'économique. Il y a donc lieu d'avoir des approches fines sur le plan territorial et sectoriel.

Les tests grandeur nature

L'ADEME & Alliance Villes Emploi ont convenu de conduire dans plusieurs territoires un diagnostic sur les opportunités et les freins en relation avec la mise en œuvre du Grenelle. Les résultats très positifs de l'expérimentation conduite en 2008 et 2009 sur 3 Maisons de l'Emploi ont incité les deux institutions à développer en 2010 le projet sur 30 nouveaux territoires dont celui du Pays du Cotentin.

2. LE CONTEXTE DU COTENTIN

Pour mémoire, une Maison de l'Emploi est un lieu où s'élabore une stratégie territoriale en faveur de l'emploi. Elle se situe à un bon niveau pour analyser à l'échelle d'un bassin d'emploi les gisements d'emplois, les spécificités des demandeurs d'emploi et les besoins d'insertion sociale et professionnelle.

Les missions Développement Durable confiées à la MEF du Cotentin sont :

- d'anticiper et accompagner les évolutions liées aux décisions du Grenelle de l'environnement qui impactent les marchés, les métiers et les compétences dans différents secteurs,
- de mobiliser les acteurs locaux susceptibles de contribuer à cet accompagnement,
- de mettre en œuvre toute action permettant de sensibiliser, informer et former pour assurer les enjeux liés à l'évolution des métiers et des compétences.



3. NOS ACTIONS OPERATIONNELLES

■ Afin de disposer d'un état des lieux de référence permettant d'anticiper les besoins relatifs à l'emploi, à la formation et à l'insertion sur le territoire de la MEF du Cotentin, un diagnostic territorial a été réalisé par la Cellule Economique Régionale de la Construction. Le travail a consisté 1. à mieux connaître le secteur du Bâtiment et des énergies renouvelables au regard de l'économie du territoire 2. à cerner l'évolution des marchés du bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement 3. à réaliser une enquête portant sur la performance énergétique et la qualité environnementale auprès des professionnels du territoire 4. à évaluer l'impact sur l'emploi au niveau local du secteur bâtiment 5. à recenser l'offre actuelle de formation « bâtiment » en lien avec le Grenelle de l'Environnement et 6. à établir pour le territoire de la MEF des prévisions à l'horizon 2014 sur la relation Marché/ Emploi/ Formation.



■ En parallèle, nous avons initié une dynamique de réunions de travail et d'ateliers prospectifs à partir d'avril 2010 auxquels ont participé 38 structures différentes

■ Cet effort de travail collaboratif territorial a permis de produire un plan de 17 actions validées en Comité de Pilotage en avril 2011. Ces actions se rapportent à 4 objectifs opérationnels :

- Mieux informer les entreprises du territoire pour les aider à ne pas se retrouver en difficulté
- Appuyer l'organisation en réseaux et groupements des entreprises du territoire
- Améliorer les connaissances sur l'évolution des métiers des conseillers et innover dans la façon de les transmettre au public
- Contribuer à adapter l'offre de formation et les possibilités d'emploi concomitantes



■ La mise en œuvre de ce plan d'action d'une durée de 3 ans a débuté concrètement le 18 octobre 2011 par une journée d'information et de sensibilisation des professionnels du bâtiment organisée en collaboration avec une entreprise de négoce, partenaire incontournable de toutes les entreprises du bâtiment.

Le bâtiment et le Cotentin en décembre 2010

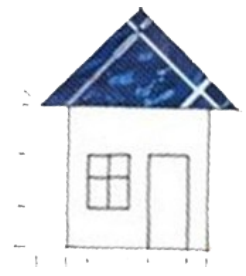
- 817 entreprises de bâtiment
- 5 671 actifs dans le secteur du bâtiment
- 41 % d'artisans seuls
- 86 % des entreprises employant des salariés ont un effectif inférieur à 10
- 439 jeunes en formation initiale bâtiment sur le territoire (2009)
- Seulement 30% des artisans seuls s'estiment suffisamment informés sur les réglementations thermiques et le bâtiment basse consommation de manière générale
- Très peu d'entreprises (9 %) ont développé une offre globale de rénovation. Celles qui ont franchi le pas ont choisi le plus souvent de travailler en réseau de complémentarité avec d'autres entreprises.
- 49 % des entreprises se sont formées ou vont se former en performance énergétique et environnementale
- Les syndicats professionnels et les fabricants sont les vecteurs principaux de la formation des entreprises

Une approche prévisionnelle à 2014

L'approche prévisionnelle des marchés du bâtiment, c'est à dire leur évolution en termes de volume et de contenu, est une phase préalable déterminante des besoins en emploi et/ou en formation. Entre 2009 et 2014, le chiffre d'affaire global généré par l'activité bâtiment devrait connaître une hausse modérée. La part de ce chiffre d'affaire lié à la performance énergétique et environnementale devrait croître sensiblement, d'année en année, avec une première accélération en 2012, sous l'effet notamment de l'application par anticipation de la Réglementation thermique 2012 à tous les bâtiments tertiaires et publics mis en chantier, et une deuxième accélération en 2013, avec la généralisation de la RT 2012 à l'ensemble des constructions neuves.

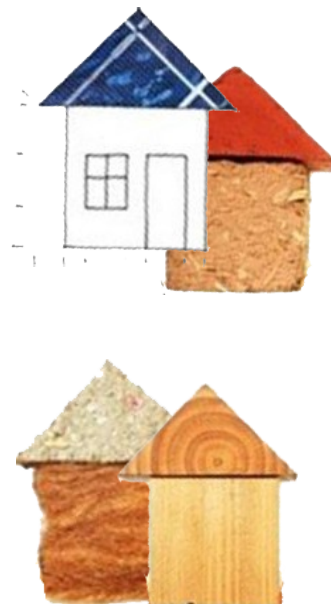
En 2014, le montant généré aura été multiplié par 5 par rapport à 2009, représentant 38 % du chiffre d'affaire total, contre 8 % en 2009. De même, le chiffre d'affaire de la rénovation énergétique devrait progresser régulièrement afin de respecter l'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement de réduire de 38 % d'ici 2020 les consommations énergétiques dans le bâti existant. En 2014, le montant généré par ces travaux aura été multiplié par 2 par rapport à 2009, représentant 23 % du chiffre d'affaire total contre 13 % en 2009.

Le nombre d'emplois de production ne devrait que peu progresser mais la répartition de ces actifs par type de travaux devrait par contre être considérablement modifiée.



Ainsi, les travaux liés à la performance énergétique et environnementale devrait occuper 56 % des emplois de production en 2014

La réalisation de ce scénario suppose que l'appareil de production du bâtiment soit en capacité de le faire. Autrement dit, ce scénario pose à la profession à la fois la question du recrutement (en termes de création d'emploi mais aussi de renouvellement et de fidélisation), de l'organisation en groupement pour répondre au défi de l'offre globale de rénovation, et celle de la formation (en termes de montée en compétences indispensable pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences du marché). De ce constat, découle un fort besoin en formation continue (externe ou interne à l'entreprise) en tenant compte que tous les métiers n'auront pas les mêmes besoins à l'horizon 2014.



Liste des partenaires qui ont participé à l'élaboration du plan d'action de la filière « Métiers du bâtiment et des EnR » du projet « Maison de l'Emploi et développement durable » de la MEF du Cotentin

- AVE (Alliance Villes Emploi)
- DIRECCTE (Ministère du travail)
- DREAL (Ministère de l'Environnement)
- ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
- AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes)
- IUT de Cherbourg
- Lycée A. de Tocqueville (Cherbourg)
- GRETA (groupements d'établissements publics locaux d'enseignement pour adultes)
- Lycée Régional du bâtiment et des travaux publics Pierre-Simon-de-Laplace (Caen)
- Groupe FIM (Institut de formation des CCI de la Manche)
- AREF BTP (Association Régionale pour le développement de la formation)
- ANOFAB (**Association normande pour la formation de l'artisanat et des entreprises du bâtiment et des TP**)
- ARCENE (Association Régionale pour la Construction Environnementale en Normandie)
- CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des petites Entreprises du Bâtiment)
- FFB (Fédération Française du Bâtiment)
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche
- Groupement d'Employeurs du Cotentin
- Mission locale du Cotentin (services pour les jeunes de 16 à 25 ans)
- Centre d'Information et d'Orientation (Ministère de l'éducation)
- PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Cotentin
- POLE EMPLOI
- Conseil Régional de Basse Normandie
- Conseil Général du département de la Manche
- Communauté Urbaine de Cherbourg
- Syndicat Mixte du Cotentin
- Association ABACA
- Entreprise DUBOURG
- Entreprise LEMAUX
- Entreprise ID ENERGIES
- Entreprise LEFER
- Entreprise MA2B
- EDF
- Crédit Agricole
- Presqu'île Habitat (Bailleur social)
- Point Info Energie
- Cellule Economique Régionale de la Construction
- Ville de Cherbourg-Octeville

AXE 1 - INFORMATION ET SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DU BATIMENT

- n° 1.1 Collaboration avec les entreprises de négoce pour sensibiliser lors de journées d'information
- n° 1.2 Organisation d'un plan de communication passant par les médias du territoire

AXE 2 - PROMOUVOIR LE FAIT DE TRAVAILLER ENSEMBLE CHEZ LES PROFESSIONNELS

- n° 2.1 Edition d'une brochure d'incitation à la formation au mode d'organisation en groupement pour les TPE/PME
- n° 2.2 Mise en œuvre d'une étude de préfiguration d'une coopérative d'activité et d'emploi axée sur l'éco-rénovation

AXE 3 - ATTIRER ET FIDELISER DANS DES FILIERES DU BATIMENT VALORISEES

- n° 3.1 Organisation de cycles de sensibilisation « comprenant des visites sur le terrain » pour les conseillers
- n° 3.2 Organisation de cycles de sensibilisation « comprenant des visites sur le terrain » pour les jeunes et les publics en insertion
- n° 3.3 Actualisation des outils documentaires « papier », notamment des fiches « métier »
- n° 3.4 Création d'outils multimédias d'orientation visant à l'interactivité et à la transversalité
- n° 3.5 Organisation d'un salon sur le verdissement des métiers du bâtiment comprenant une bourse à la formation et à l'emploi

AXE 4 – FORMATION & EMPLOI

- n° 4.1 Collaboration dans la formation des professionnels et des techniciens des collectivités territoriales à la RT2012
- n° 4.2 Participation aux efforts de formation des formateurs impliqués dans l'acte de construire
- n° 4.3 Accompagnement des entreprises dans des actions de formation continue compatibles avec les besoins identifiés par la CERC dans son enquête
- n° 4.4 Accompagnement des Demandeurs d'emploi et des candidats à la reconversion dans des actions de formation leur permettant d'acquérir des compétences liées à l'application de la RT2012 et à l'éco-rénovation
- n° 4.5 Participation à l'accompagnement des demandeurs d'emploi de la construction vers les dispositifs FEEbat 1, 2 et 3
- n° 4.6 Mise en place de chantiers de pré-qualification au marché de l'éco-rénovation
- n° 4.7 Promotion de la clause sociale dans les marchés publics et privés portant sur l'éco-construction ou l'éco-rénovation
- n° 4.8 Observation de la prise en compte des volets emploi/formation dans les politiques de DD du territoire touchant les secteurs du bâtiment

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER :

